



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 OCTOBRE 2020

COMPTE-RENDU

Etaient Présents : Pascal BOUGAULT

Mesdames Nicole THOIRAIN, Anny THUILLIER, Roselyne MULLER, Catherine MASSONS, Kélène SAILLARD

Messieurs Luc RAUDIN, Daniel THORAIN, Alain PLOIX, Gautier LABESSE, Rémi GAY.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 31 août 2020.

Le Conseil Municipal décide de garder la distribution papier des comptes rendus du conseil et de ne pas retenir sa dématérialisation.

Le Conseil Municipal approuve de faire une Décision Modificative sur le Budget Primitif 2020 pour récupérer le FCTVA.

POINTS DIVERS

- Une autorisation de créer une régie de recette va être demandée à la Trésorerie de Chaource, deux personnes se sont proposées :
 - Mme THUILLIER Anny en qualité de régisseuse
 - Mme SAILLARD Kélène en qualité de mandataire.

- Compte tenu du montant élevé d'un abribus neuf, le projet est suspendu pour la période hivernale.

Le Maire,



Pascal BOUGAULT

Retrouvez toutes les informations de notre commune sur le site internet :

www.leslogesmargueron@e-monsite.com.